

Gozée : la rue de Marchienne en travaux

Des travaux de réfection de trottoirs et d'aménagement d'une piste cyclable vont entraîner des perturbations pour les automobilistes désireux de se rendre à l'hôpital Vésale.

THUIN

Ce jeudi 26 août, le SPW entamera un chantier de réfection des trottoirs et d'aménagement de piste cyclable sur la N579/rue de Marchienne. Cette phase concerne le tronçon situé côté pair (magasin Trafic) entre les n° 182 et 138 pour une durée approximative de 60 jours ouvrables.

L'accès à l'hôpital Vésale sera difficile pour les usagers venant de Gozée, Thuin et Beaumont. Une déviation sera mise en place au rond-point de Gozée vers la N53 (direction M de Bomerée). Vous pourrez ensuite bifurquer à gauche vers la rue de Marbaix, puis encore à gauche vers la rue des Rossignols pour accéder à l'hôpital par l'arrière. Il est également possible de regagner le R3 pour reprendre la N579 à la sortie 4 et accéder au site par la route de Gozée.

Ces travaux sont entrepris dans le cadre du Plan Mobilité



et Infrastructures 2019-2024 du gouvernement wallon, pour un coût subsidié de 250 000 €.

Outre la N579, ce plan dote Thuin de 4,85 millions d'€ pour aménager diverses routes régionales traversant l'entité :

Sur la N53 : sécurisation de la voirie de Gozée à Beaumont pour 1 200 000 €; liaison cyclo-piétonne de Gozée à Thuillies, vers le RAVeL L109, en accotement de la N53

pour 850 000 €.

Sur la N559 : réhabilitation du revêtement de la traversée de Leers-et-Fosteau, avec un aménagement cyclo-piéton, pour 1 000 000 €.

Sur la N579 : création d'une piste cyclable dans les deux sens pour 250 000 €.

Sur la N59 : aménagement de la rue Léopold II à Thuin pour 1 100 000 €, réhabilitation des pistes cyclables entre Thuin et Gozée pour 450 000 €. **n.b.**

Aulne : le Naos veut s'agrandir

La nouvelle risque d'interpeller les défenseurs de la quiétude du site abbatial. La SPRL Le Prestige Événement, gestionnaire du Naos installé dans l'ancienne église d'Aulne, vient d'introduire une demande de permis d'environnement pour porter de 150 à 500 personnes la capacité d'accueil de l'établissement dédié à l'organisation d'événements (mariages, banquets, réceptions, séminaires, concerts, théâtre, expositions, événements culturels et soirées). Le dossier de l'enquête publique pourra être consulté du 30 août au 13 septembre au service Aménagement du Territoire à l'Administration communale de Thuin, Grand-rue 36. Les réclamations et observations verbales peuvent être formulées pendant la même période, sur rendez-vous, auprès de la conseillère en Environnement ou lors de la séance de clôture de l'enquête qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Grand-rue 36 à Thuin le 13 septembre 2021 à 15 h.

Le conseil de retour en salle

Le conseil communal de Thuin reprend ses habitudes et se tiendra à nouveau dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, Grand-rue 36, le mardi 31 août à 19 h. Il s'ouvrira par le remplacement d'un conseiller Écolo, Briec Fiévet, démissionnaire, par le 3^e suppléant, Robin Glineur. Un menu conséquent d'une trentaine de points sera ensuite livré à l'examen des élus. Parmi ceux-ci, on retiendra un protocole d'accord avec l'AWAP pour des fouilles préventives au parking de l'abbaye d'Aulne, divers travaux, le préfinancement d'audits logements, le contrat-programme du centre culturel... **n.b.**